



## Note d'opportunité décrivant le projet et l'intérêt de l'équipement pour le développement de la pratique sportive

### Préambule

La municipalité d'Aussac-Vadalle souhaite promouvoir l'activité sportive à l'école tout en soutenant les activités physiques quotidiennes de 30 minutes qui répondent à un besoin essentiel des élèves.

La municipalité a confié à l'équipe pédagogique le soin d'élaborer un projet sportif qui présente des services innovants et qui favorise la mixité.

Le présent document répond au besoin du « plan 5000 équipements – génération 2024 » dans son axe 2 : cours d'écoles actives et sportives, en proposant des kits mobiles de découverte de la gymnastique et de l'escrime.

### Généralités

Le projet de l'école d'Aussac-Vadalle est de développer sa pratique sportive pour la placer au service de la santé des élèves, de la formation de la personne et du citoyen, de l'amélioration du climat scolaire, tout en garantissant la pratique féminine.

### Projet d'acquisition d'un lot de tapis de gymnastique

Actuellement, l'équipe enseignante a à sa disposition pour la pratique sportive scolaire, une salle des fêtes carrelée ainsi qu'une cour d'école bitumée.

Ces deux types de revêtement réduisent considérablement les possibilités de pratiques sportives n'offrant aucun amorti en cas de chute ou lors de pratiques de disciplines sportives à impacts sur le sol et étant de surcroit de nature glissante pour le carrelage et source d'importantes blessures en cas de chute pour le bitume.

Afin d'ouvrir le champ des possibles aux enseignants, la commune souhaite doter son école d'un kit de tapis de gymnastique à la fois :

- **amovible**, afin d'en permettre l'installation dans la cour de récréation aux beaux jours, tout en les stockant à l'abri en cas d'intempéries,
- offrant un **amorti** de qualité, avec le choix de tapis de 5 centimètres d'épaisseur
- permettant une bonne **stabilité**, du fait de la possibilité de les relier entre eux par des bandes velcros sur le pourtour complet de chaque tapis
- Offrant une **surface de praticable** en cohérence avec l'implantation de la cour d'école et suffisamment significative pour permettre la pratique d'un maximum de disciplines sportives (26 tapis de 2 mètres sur 1 mètres soit une surface totale de praticable de 52 m<sup>2</sup>).
- **Durable**, avec un revêtement à la fois résistant et lavable, conforme à la norme NF-EN 12503
- **Transportable**, soit par un enseignant seul, homme ou femme, soit par un binôme d'élèves, afin de faciliter l'installation et le rangement et responsabiliser les élèves dans la gestion du matériel.
- **Eco-responsable**, par le choix de tapis répondants aux exigences suivantes :
  - Porteur d'un label environnemental reconnu
  - Et/ou composé d'au moins 25% de matière recyclé

- Tout en restant sensible à l'origine des tapis, par le choix d'un lot **fabriqué en France**.

Cette dotation en équipement a pour but d'offrir aux enseignants la possibilité de développer de façon pérenne l'éducation physique et sportive de la gymnastique, discipline aussi bien valorisante dans la pratique féminine que masculine afin de lutter contre les stéréotypes dans le milieu sportif et éduquer dès le plus jeune âge à une pratique respectueuse de chacun. Cet équipement permettra également d'initier aux sports d'opposition (lutte, judo,...), aux sports de coopération (escrime artistique, acrosport, ...) ainsi qu'aux jeux traditionnels.

Ces nouvelles disciplines viendraient ainsi renforcer l'offre existante sur l'école que ce soit dans la réalisation des 3 heures hebdomadaire d'éducation physique et sportive ou lors des séances de 30 minutes d'activité physique quotidienne, déjà déployées dans l'établissement scolaire.

Cet élargissement de l'offre sportive au sein de l'école semble particulièrement nécessaire afin de pallier un maillage associatif restreint sur la commune, du fait de sa ruralité, ainsi que sur les communes environnantes (aucun des sports supra-mentionnés n'est proposé par la pratique associative dans la commune ainsi que dans les communes limitrophes).

### **Projet d'acquisition d'un lot d'équipement d'escrime**

La commune souhaite également doter son école d'un kit escrime afin d'en permettre la pratique dans la cour de l'établissement.

Cette discipline sportive, sous représentée dans notre département (seulement deux associations en Charente, l'une à 25 km de l'école et la seconde à 56 km) n'est que très rarement proposée aux élèves durant l'ensemble de leur cursus scolaire. C'est pourtant le premier sport olympique français, actuellement pratiqué presque universellement et pour lequel la langue officielle est le français.

L'équipe enseignante de l'école souhaite développer, au travers de cette pratique en éducation physique et sportive, l'interdisciplinarité en créant du lien avec les disciplines :

- **français** : avec l'étude du vocabulaire spécifique, un travail sur certains écrivains ainsi que leurs œuvres, ...
- **mathématiques** : au travers de la gestion des scores et de l'utilisation de tableaux à double entrée.
- **l'enseignement artistique** : au travers de l'étude de reproduction d'estampes.
- **questionner le monde** : avec la place de l'escrime dans le monde, au travers du temps.
- **enseignement moral et civique** : au travers de la pratique arbitrale dans un sport de combat.

L'équipe enseignante souhaite placer cette discipline sportive au service de l'égalité fille garçon et ainsi valoriser et garantir la pratique féminine. L'escrime est un sport d'opposition ou, comparativement aux autres sports de combat, l'utilisation d'une arme modifie complètement les notions d'assauts. L'arme permet d'imposer des règles de sécurité, d'éloigner les protagonistes et donc de modifier l'espace d'intervention de l'élève. Par l'intermédiaire de l'arme, une relation se crée entre les deux tireurs tant sur les plans psychologique et psychomoteur que sur le plan décisionnel. La manipulation fine de l'arme répondra à la force physique et oblige l'impulsif à se maîtriser. Au contraire le plus réservé, sous le masque, pourra entièrement s'exprimer. L'arme permet de rétablir l'équilibre des forces entre deux escrimeurs, qu'ils soient fille ou garçon. L'escrime est un sport individuel, se pratiquant à deux, dans lequel le dépassement de soi n'est possible qu'à travers l'autre.

De plus, au travers de sa pratique, l'escrime permettra d'influencer sur le **climat scolaire** de l'école en renforçant les élèves sur le **plan psychologique**, en agissant notamment sur:

- **la confiance en soi** : Le port du masque désinhibant, permet à l'enfant de s'exprimer plus librement.
- **la courtoisie et la loyauté** : Le cérémonial du salut est le signe extérieur du respect de l'autre (adversaire, arbitre et enseignant). Un climat de politesse est établi lors des assauts. On salue le maître au début et à la fin de chaque séance, de même que l'on salue son adversaire et l'arbitre au début et à la fin de l'assaut.
- **la concentration et l'attention** : La situation de face à face dans un espace et un champ visuel, restreints, favorisent la concentration. Cette qualité dominante de l'activité permet le bon choix pour la réponse à fournir aux différents stimuli de l'adversaire.
- **la maîtrise de soi** : La nécessité de contrôler en permanence les actions à entreprendre, oblige l'enfant à maîtriser ses émotions (impulsivité, colère, découragement, enthousiasme excessif). De plus l'activité en tant que sport de combat avec arme permet de réfréner des comportements violents.

La pratique de l'escrime aura également pour bienfait de renforcer le **bon développement des élèves** en agissant sur le **plan psychomoteur** :

- **structuration du schéma corporel** : L'utilisation de l'arme modifie l'espace d'intervention du tireur et l'amène à mieux prendre conscience de son corps. Les mouvements des bras et des jambes (flexions et extensions) sont largement utilisés.
- **affirmation de la latéralité** : La position à l'amble (les pieds sont perpendiculaires, la jambe qui correspond au bras armé est en avant) et le maniement de l'arme à une main, favorisent un renforcement de la latéralité.
- **contrôle de l'équilibre** : Il passe par une maîtrise des appuis lors des différents déplacements.
- **organisation de l'espace** : La gestion de la distance par rapport à l'adversaire et l'intégration de l'aire d'évolution développent une meilleure organisation dans l'espace.
- **coordination spécifique à l'escrime** : Elle se traduit par l'antériorité de l'action de la main et du bras sur les jambes.
- **traitement de l'information** : Chaque stimulus entraîne une réponse adaptée.
- **précision** : La coordination oculo-manielle est développée dans la conduite de pointe vers la cible.

L'équipe enseignante a à cœur de pouvoir développer ce projet, ayant la particularité d'être déjà formée à hauteur de 50% de l'effectif au DEJEPS escrime et ayant également suivi des formations complémentaires en « sport santé ». Ceci permettra d'assurer en interne de l'école, la formation des 50% restant de l'équipe enseignante pour mener à bien ces objectifs.

Le Maire,  
Gérard LIOT



Mairie d'Aussac-Vadalle  
R.F.  
(Charente)